

## **ORDRE DU JOUR**

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 8 DÉCEMBRE 2020, 19 H 30 TENUE À HUIS CLOS – EN VISIOCONFÉRENCE

Veuillez noter que cette séance sera enregistrée et sera éventuellement disponible pour visionnement à partir du site Internet de la Ville.

1.	OUVERTURE DE LA SÉANCE	
2.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	2020-12-241
3.	ADOPTION – Prévisions budgétaires pour l'année 2021	2020-12-242
4.	ADOPTION – Programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023	2020-12-243
5.	AFFAIRES NOUVELLES (VARIA)	NIL
6.	PÉRIODE DE QUESTIONS I	
7.	LEVÉE DE LA SÉANCE	2020-12-244

Un enregistrement de la séance sera également disponible sur le site Internet de la Ville dans les meilleurs délais.

L'ordre du jour est diffusé à titre d'information et peut être **sujet à changement** avant ou lors de la séance.

1.

Les citoyens sont invités à poser leur question par courriel à l'adresse <u>greffe@ville.lorraine.qc.ca</u> jusqu'à 19 h 30 le jour de la séance (soit mardi 8 décembre à 19 h 30). Les questions seront posées en séance et les réponses dépersonnalisées (anonymement) seront retransmises dans les meilleurs délais via le site Internet.